

## Citoyens de la Paix



2016

2017

Notre avenir, c'est d'abord le passé de nos parents et aînés.

Cette phrase, forte de sens, devrait encourager les nouvelles générations à retenir l'histoire du passé qui fait aujourd'hui leur présent ;

Le « **Citoyen de la paix** » a été créé pour transmettre la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au service de la France.

La dure loi biologique nous rappelle à chaque instant que personne n'est éternel et que le souvenir de nos aînés ne doit en aucun cas tomber dans l'oubli.

En faisant partie intégrante de la grande famille des anciens combattants, nous avons cette belle mission d'aller vers les jeunes générations, informer, communiquer avec le plus grand nombre ;

En somme, maintenir au grand jour ces morceaux d'histoire qui font ce que nous sommes aujourd'hui.

**Les citoyens de la paix** ne se substituent pas aux anciens combattants. Ils sont le lien de la mémoire des disparus et doivent contribuer au maintien du souvenir.

Une section CATM qui disparaît, c'est faire tomber dans l'oubli des morts inscrits au monument de la commune.

C'est rompre le lien intergénérationnel.

Sir Wiston CHURCHILL disait : « Un peuple qui ignore son passé se condamne à le revivre ».

C'est par cette citation que le souvenir, le devoir de mémoire et le respect envers nos aînés doivent rester dans nos esprits au quotidien.

« Extrait du bulletin n° 395 – CPG-CATM-TOE »

*Pour toute adhésion, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau CTAM*